

Merville-Franceville : les élus ont acté la fusion des écoles



L'école maternelle, dénommée l'école de Mado, à Merville-Franceville. Ouest-France

Les élus de Merville-Franceville se sont penchés, lors du conseil municipal, jeudi 25 avril 2024, sur la fusion des deux écoles de la commune. Il a aussi été question du tennis, du Potager de la mer. Ainsi que des énergies renouvelables, au sujet desquelles une concertation publique est en cours, des permanences sont prévues en mairie, ce samedi 4 mai et le 16 mai.

C'est un sujet sensible sur lequel les élus ont dû se pencher lors du conseil municipal de Merville-Franceville (Calvados), jeudi 25 avril 2024, celui de la fusion des deux écoles de la commune. « **L'école maternelle accueille 71 enfants répartis dans trois classes sur trois niveaux différents. L'école élémentaire, elle, compte 138 élèves répartis dans 6 classes s'étalant sur 5 niveaux** », commente Ronan Laignel, conseiller municipal délégué en charge des affaires scolaires. « **En septembre 2025, les prévisions d'effectifs font état de 55 élèves en maternelle et 142 en élé-**

mentaire » notant « **une baisse importante des effectifs en maternelle.** » Le sujet de la fusion des écoles a donc été mis sur la table.



L'école élémentaire des Dragons des mers, à Merville-Franceville. Ouest-France

« Notre objectif est de conserver le même nombre de classes »

« **Aujourd'hui, il n'y a plus les effectifs permettant de maintenir trois classes en maternelle. Il nous faut mixer les effectifs pour avoir des classes cohérentes en nombre. Notre objectif est de conserver le même nombre de classes lors des rentrées 2024 et 2025** », explique l'élú.

« **L'objectif est de garder trois niveaux et six classes pour cinq niveaux en élémentaire. Si on ne faisait pas cette année, on risque de perdre une classe l'année prochaine** », abonde le maire Olivier Paz. D'autant qu'un flou persiste sur les projections d'effectifs annoncées. « **On a toujours fait mieux que les chiffres annoncés au départ, ça peut se jouer à un élève près** », indique Ronan Laignel. L'actuel directeur de l'école maternelle est pressenti pour reprendre cette école élargie. Quant au nom de celle-ci, les élus ne se sont pas exprimés entre l'école des Dragons des mers et l'école de Mado.

« **La dernière fois que la fusion avait été évoquée, j'avais voté contre cette proposition** », indique le maire au moment du vote, « **on est aujourd'hui dans un cas de figure qui est différent. Cela vise à rendre les écoles plus attractives** ». Seule [Sylvie Dupont](#) s'est abstenue de voter la délibération, évoquant « **un crève-cœur** » pour elle de voir les écoles fusionner. Les autres élus l'ont acceptée.

Lire aussi : [74 fermetures de classes, 24 ouvertures... : voici la carte scolaire du Calvados de la rentrée 2024](#)

D'autres dossiers ont également été étudiés par le conseil municipal.

Un nouveau dirigeant pour le tennis ?

La DSP (délégation de service public) du tennis s'achevant à la fin de l'année, les élus se sont penchés sur le devenir de cette structure qui compte deux courts couverts, deux courts en quick et deux courts en terre battue. « **On réfléchit à une autre formule pour remplacer la DSP** », explique le maire évoquant « **une autorisation d'occupation temporaire du domaine public.** » Une procédure « **plus souple** » selon le premier édile qui précise : « **Cela nous semble la manière la plus simple. Des clauses seront prévues. L'activité tennistique doit rester le cœur de son activité** ». L'appel à candidature sera prochainement lancé. Une commission se réunira alors pour « **les recevoir, les auditionner, les challenger** ». La décision devra ensuite être entérinée par le conseil municipal.

Le Potager de la mer, une expérience malchanceuse ?

En 2019, [Merville-Franceville](#) avait lancé son [Potager de la mer](#), une parcelle de 4 000 m² exploitée en permaculture qui devait fournir le restaurant scolaire et le centre Bon-Séjour en produits frais. Seulement, les résultats escomptés ne sont pas là. « **On n'a pas eu de chance avec les exploitants, on a vu la difficulté qu'il y a à faire fonctionner cet équipement quand on n'est pas maraîcher** », explique [Olivier Paz](#).

« **Le restaurant scolaire a joué le jeu mais il n'y avait pas toujours la quantité nécessaire. Ce que l'on voulait, c'était la santé dans l'assiette de nos enfants** », poursuit [Delphine Méon](#) qui avait porté le projet. « **On ne pouvait pas continuer, c'est bien d'avoir tenté l'expérience. Cela n'a pas marché. On est les premiers à le regretter** », affirme le maire.

Des zones pour les énergies renouvelables ?

Enfin, le conseil municipal lance une consultation sur les zones où pourraient se développer les énergies renouvelables. Des ombrières photovoltaïques sur une partie des trois parkings princi-

paux de la ville (parking de la plage, devant la mairie et de la batterie de Merville) sont ainsi envisagées. « **Toutes les communes de Normandie doivent faire remonter leurs cartes pour le 11 juin. L'objectif est d'atteindre 33 % d'énergie renouvelable en 2030** », indique le maire.

Une concertation publique est en cours jusqu'au 20 mai.

Deux permanences en mairie auront lieu **ce samedi 4 mai**, de 9 h à 12 h et **jeudi 16 mai**, de 18 h à 20 h.